



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

immeubles

Question écrite n° 63845

Texte de la question

M. Michel Liebgott attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du logement et de l'urbanisme sur l'amendement déposé par M. Carrez qui envisage de soumettre à la CSG, et autres prélèvements sociaux, des plus-values immobilières dès le premier euro. Ce dispositif semble en contradiction avec la politique menée jusqu'alors par les pouvoirs publics pour encourager l'investissement locatif privé, notamment avec le dispositif Scellier. Il souhaite donc connaître les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Texte de la réponse

L'amendement qui demandait de soumettre les plus-values immobilières aux prélèvements sociaux a été rejeté avec l'accord du Gouvernement. Toutefois, une telle mesure n'aurait en rien été contradictoire avec le dispositif actuel d'encouragement aux investissements locatifs privés dont le but est d'encourager à la réalisation d'investissements sur le long terme et non à la réalisation de plus-values de court terme.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63845

Rubrique : Plus-values : imposition

Ministère interrogé : Logement et urbanisme

Ministère attributaire : Logement et urbanisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 novembre 2009, page 10793

Réponse publiée le : 16 mars 2010, page 3133